

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 9 octobre 2020

***#Baromètre #COVID19 #TPE #PME #Ingénierie #Numérique
#Conseil***

Deux tiers des TPE PME de la branche BETIC¹ enregistrent une baisse de CA

La [Fédération CINOV](#), fédération patronale représentative des métiers de la prestation de services intellectuels du conseil, de l'ingénierie et du numérique, révèle les résultats de son baromètre mensuel réalisé auprès de ses adhérents, composés essentiellement de TPE PME exerçant des activités de conseil. Les résultats sont sans appel : la crise du COVID-19 a durement touché les adhérents de CINOV puisque 69 % d'entre eux déclaraient en septembre 2020 un CA en baisse significative sur un an. Parmi les filières les plus touchées on trouve l'architecture et l'urbanisme, le conseil en management, le secteur du tourisme, de la culture et des loisirs ou encore le numérique. Malgré les différentes mesures de soutien mises en place par l'Etat, l'avenir reste incertain pour ces entreprises qui sont 50 % à anticiper une nouvelle baisse de CA dans les prochains mois.

Les chiffres clés du baromètre CINOV

- 69 % des adhérents CINOV déclaraient une baisse de leur CA en septembre 2020
- 15.5 % des entreprises déclarent une baisse de CA de plus de 50 %
- 50 % des TPE PME de la branche BETIC prévoient une nouvelle baisse de CA dans les 3 prochains mois
- 63 % des entreprises avec des salariés interrogées ont eu recours au télétravail depuis le déconfinement
- Moins de 10 % d'entre elles déclarent envisager des licenciements économiques

¹ La branche des Bureaux d'Etudes Techniques, Cabinets d'Ingénieurs Conseils et Sociétés de Conseils

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com

Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com

Des impacts inégaux selon les secteurs d'activité

Si les TPE PME de la branche BETIC interrogées par CINOV dans le cadre de ce baromètre sont 69 % à déclarer une baisse de CA par rapport à 2019, les conséquences de la crise du COVID-19 diffèrent selon leur secteur d'activité. Ainsi les entreprises intervenant dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme, du conseil en management, du tourisme, de la culture et des loisirs ou encore du numérique sont parmi les plus nombreuses à faire état d'une baisse de CA de plus de 50 %. A contrario les TPE PME spécialisées dans l'ingénierie, l'environnement, ou encore le BTP semblent moins impactées.

Un futur incertain malgré les signes de reprise

Ces secteurs anticipent également une hausse d'activité pour les trois mois à venir. Malgré cela, l'avenir reste incertain pour un grand nombre d'entre elles : 50 % des entreprises interrogées anticipent une nouvelle baisse de CA dans les 3 prochains mois et 14 % d'entre elles estiment que cette baisse pourrait dépasser les 50 %. Dans ce contexte, 38 % des dirigeants interrogés se déclarent inquiets pour la pérennité de leur entreprise.

« Face à ce constat, nous estimons qu'il ne faut pas se contenter de mesures économiques pour soutenir ces TPE PME » déclare Frédéric Lafage, Président de la Fédération CINOV. **« Il est impératif de les aider à moderniser leur environnement juridique du travail et de renforcer leur représentation dans le dialogue social de la branche. Dans ce cadre, nous avons transmis à la Direction Générale du Travail et au premier ministre une série de recommandations visant à donner de la souplesse aux TPE PME pour mettre en place des mesures transitoires d'organisation du travail mais aussi à redonner aux employeurs les moyens de mener des politiques volontaristes d'adaptation et de développement des compétences. »**

Des conséquences mesurées sur l'emploi grâce à des leviers de reprises

Malgré l'impact économique majeur de la crise du COVID-19, les entreprises interrogées ne sont que 10 % à envisager des licenciements économiques. Les effectifs des TPE PME de la branche BETIC restent donc majoritairement épargnés et sont pleinement mobilisés pour accompagner leurs clients dans la reprise de leur activité, plus de 40% de ces dernières réclamant même davantage de souplesse dans l'aménagement du temps de travail de leurs salariés. Cette reprise se fait désormais beaucoup dans le cadre du télétravail : 63 % des entreprises avec salariés interrogées déclarent y avoir recours.

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com

Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com

Quant à l'APLD, même si elle ne semble pas représenter une solution pour 90% des entreprises sondées, 20% des structures avec des salariés affirment tout de même faire appel à l'activité partielle (38% pour les entreprises de plus de 10 salariés). Enfin, cette reprise pourrait également s'illustrer pour 54% du panel par la mise en place de dispositifs de formation.

Pour échanger avec un porte-parole de la Fédération CINOV , cliquez [ici](#).

A propos de CINOV

70 000 entreprises, 140 milliards d'euros de Chiffre d'Affaires, c'est 1 000 000 de collaborateurs pour relever le défi français de la compétitivité et de l'emploi. CINOV est une fédération patronale représentative de 13 syndicats et 15 chambres régionales des métiers de la prestation de services intellectuels du conseil, de l'ingénierie et du numérique (Branche BETIC). CINOV est membre fondateur et administrateur des principaux organismes nationaux et internationaux : les confédérations nationales CPME et UNAPL, l'Opérateur de Compétences (OPCO) ATLAS et FIF.PL, les organismes de qualification OPQIBI et OPQCM et les fédérations internationales et européennes FIDIC et EFCA. La Fédération CINOV est également administrateur-fondateur de l'IPTIC (Institut de Promotion des Techniques de l'Ingénierie et du Conseil), administrateur de l'IDCE (Institut pour le Développement du Conseil d'Entreprise), de l'OPIIEC (observatoire paritaire) de l'Association Bilan carbone, de l'Alliance HQE, d'ADN Construction et de CONSTRUCTION21.

Suivre notre actualité

- www.cinov.fr
 - <https://leblog.cinov.fr/>
 - <https://covid19.cinov.fr/>
- Twitter : <https://twitter.com/FederationCINOV>
 - LinkedIn : [@FederationCINOVLinkedIn](#)

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr
Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com
Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com